

## Club PME-ETI Innovation & Territoires

Lundi 5 décembre 2022 de 14h à 16h15

### SPECIAL FRANCE 2030

#### Ordre du jour

*Réservé aux membres de l'ANRT*

**Contact** | Carole MIRANDA – 06 60 28 58 60 | [miranda@anrt.asso.fr](mailto:miranda@anrt.asso.fr)

13h45 – 14h00 | Accueil à L'ANRT et en distanciel

14h00 – 15h30 | **FINANCER SES INNOVATIONS – INTERVENTION DE LA DGE-MESFIN**  
Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique »

#### LE PLAN D'INVESTISSEMENT POUR BATIR LA FRANCE DE 2030 / BILAN ET PERSPECTIVES

Le 12 octobre 2021 était déployé par le gouvernement le plan d'investissement « France 2030 », doté de 54 milliards d'euros sur 5 ans. Il vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, à travers 10 objectifs :

- Faire émerger en France des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets
- Devenir le leader de l'hydrogène vert.
- Décarboner notre industrie.
- Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides.
- Produire le premier avion bas-carbone.
- Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.
- Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et de créer les dispositifs médicaux de demain.
- Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs.
- Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale.
- Investir dans le champ des fonds marins.

Les start-up, PME et ETI ont un rôle clé dans la réussite de ce plan. Bilan et perspectives 1 an après son lancement.

15h30 – 15h45 | Pause

15h45 – 16h15 | **PROGRAMME 2023 du Club PME ETI INNOVATION et TERRITOIRES**  
Carole MIRANDA de l'ANRT présentera la feuille de route 2023 du club. Un échange de points de vue avec les membres du Club est prévu pour ajuster les thématiques proposées.

**CALENDRIER 2023 le lundi de 14h00 à 17h00**

6 février | 15 mai | 10 juillet | 25 septembre | 4 décembre